



***Formule d'accueil des  
nouveaux arrivants  
du canton de Neuchâtel***



## *Accueil des nouveaux arrivants*

- Programme cantonal d'intégration initié par la CTIE et mis sur pied par le Service du délégué aux étrangers appliqué dans différentes communes.
- La population totale de l'ensemble de ces communes est de 97'175 habitants, soit 60% de la population totale du canton.
- Actuellement, le programme ANA s'applique dans les villes et communes totalisant 68.5% des populations étrangères résidentes.



## *Buts*

- Personnaliser et améliorer l'accueil des nouveaux arrivants,
- Favoriser des bonnes relations entre les autorités communales et la population,
- Offrir une palette de prestations.



## *Objectifs concrets*

- Offrir aux nouveaux arrivants un accueil bienveillant officialisé dans les communes.
- Garantir la diffusion et la compréhension des informations utiles.
- Permettre aux nouveaux arrivants allophones d'acquérir une base en français suffisante pour favoriser leur intégration sociale.
- Permettre aux nouveaux arrivants de se mouvoir plus aisément dans leur nouvel environnement.



## *Public-cible*

- Personnes, suisses ou étrangères, venant d'un autre canton ou d'un pays étranger.
  - Selon la décision des communes, sont concernées également les personnes venant d'une autre commune du canton.
- Exceptions: séjour de courtes durées (< 12 mois) et certains statuts relevant de la loi sur l'asile.



## *Description*

### ● Etapes:

- Remise d'informations utiles et adaptées par la commune (brochure « Bienvenue », cours, etc.).
- Le personnel communal identifie la langue de chaque nouvel arrivant.
- Message de bienvenue écrit de l'autorité communale, si nécessaire traduit.
- Réception/soirée de bienvenue ou en petits groupes.
- Offre de cours de français & d'intégration.





## *Structure*

- Le groupe de pilotage supervise et valide les orientations stratégiques du projet.
- Le comité de projet s'occupe de la mise en œuvre concrète du programme dans les communes.
- CIFOM (Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises) organise les cours de français.





## *Financement*

- Le programme est cofinancé par la Confédération, le canton et les communes.
- Les apprenants participent aux coûts (30 francs par cours).



## *Nouveauté: Charte de la citoyenneté*

- Dans le cadre du mandat d'information inscrit à l'art. 56 de la nouvelle loi sur les étrangers LEtr, le canton de Neuchâtel souhaite renforcer son dispositif d'information à la population, à savoir:
- Remise d'une charte de la citoyenneté à toutes les familles ou personnes venant s'installer dans le canton.
  - Faire signer une déclaration de prise de connaissance.

# FONDEMENTS ET PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

# NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

«Le Canton de Neuchâtel est une république  
démocratique, laïque, sociale,  
et garante des droits fondamentaux.»

SERVICE DU DÉLÉGUÉ  
AUX ÉTRANGERS (SDE)  
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 90  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



The collage features three distinct images: a close-up of a violinist performing, a wide-angle shot of a snowy mountain path with a person walking, and a small town scene with buildings and a church spire.



*Bien écouter, bien informer, bien orienter, pour bien intégrer*

*... fin de la présentation!*

